

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mardi 30 août 2022

PRÉVENTION CONTRE LA VARIOLE DU SINGE : POINT SUR L'OFFRE VACCINALE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sous l'impulsion de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, les CeGIDD, le centre de santé sexuelle et les centres hospitaliers se mobilisent et proposent des plages de rendez-vous pour la vaccination contre la variole du singe dans 18 centres de vaccination dans la région.

Face à la diffusion du virus de la variole du singe, depuis le 8 juillet, sur les recommandations de la Haute-Autorité de Santé (HAS), la vaccination préventive contre la variole du singe est recommandée pour les groupes de personnes les plus à risque d'exposition au virus, en plus des personnes contacts avec des malades. 18 centres de vaccination sont ouverts en Auvergne-Rhône-Alpes, le détail des lieux les coordonnées et ainsi que les modalités de fonctionnement sont accessibles depuis le site internet de l'[ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#) et également depuis le [Santé.fr](#).

La vaccination contre le Monkeypox

D'après les recommandations de la HAS, en plus des personnes contacts avec des malades, la vaccination est recommandée aux personnes à très haut risque d'exposition, avec une priorisation des populations à vacciner comme suit :

- Les hommes multipartenaires ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans rapportant des partenaires sexuels multiples ;
- Les travailleurs-ses du sexe ;
- Les professionnels des lieux de consommation sexuelle, quel que soit le statut de ces lieux.

Où et comment se faire vacciner ?

18 centres de vaccination, répartis dans l'ensemble des départements, sont ouverts en Auvergne-Rhône-Alpes à ce jour. En fonction du besoin, d'autres lieux de vaccination pourraient ouvrir.

Toutes les informations et coordonnées des centres sont accessibles depuis le site internet de l'[ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#) et également depuis le [Santé.fr](#).

Par ailleurs, des opérations de vaccination d'aller-vers seront proposées. Le CeGIDD de Saint-Etienne et l'[association ENIPSE](#) organisent notamment une opération les 31 août et 1^{er} septembre, de 17h à 22h.

La vaccination confère une protection environ 15 jours après la vaccination, aussi il est important de continuer à éviter tout contact à risque avec une personne infectée par le virus Monkeypox ou suspectée de l'être.

La variole du singe, transmission et symptômes

Le Monkeypox est une maladie infectieuse due à un orthopoxvirus qui se caractérise notamment par une éruption cutanée qui peut être isolée ou précédée ou accompagnée d'une fièvre ou de ganglions. Le virus Monkeypox peut être transmis par contact direct avec les lésions cutanées ou les muqueuses d'une personne malade, ainsi que par les gouttelettes (salive, éternuements, postillons...) et par contact indirect avec l'environnement du malade (literie, vêtements, vaisselles, linge de bain...).

La maladie dure généralement de 2 à 3 semaines.

Situation en Auvergne-Rhône-Alpes

D'après les données de [Santé publique France](#), au 23 août 2022, 2 421 cas confirmés ont été recensés en France, dont 231 cas en Auvergne-Rhône-Alpes, avec plus de 70% des cas détectés dans le Rhône. A ce jour les cas signalés sont majoritairement bénins, aucun décès n'a été signalé en France.

Monkeypox info service : un dispositif d'écoute pour répondre aux questions sur le virus

Depuis mercredi 13 juillet, un dispositif d'écoute est ouvert afin de répondre aux questions suscitées par la variole du singe. **La ligne téléphonique « Monkeypox info service » est accessible tous les jours de 8h à 23h, au numéro vert 0 801 90 80 69** (appel et services gratuits, anonyme et confidentiel).

Ce dispositif a en charge d'accompagner les messages de prévention et les mesures de protection, d'informer sur les symptômes, les traitements et la vaccination, de conseiller et d'orienter vers les dispositifs de prise en charge.

Pour plus d'informations :

- > [Variole du singe - Infection par le virus Monkeypox | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- > [Monkeypox / variole du singe : QUESTIONS-RÉPONSES - Ministère de la Santé et de la Prévention](#)

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03